



**HAL**  
open science

## Construire à Brouage: un premier état de la question

Alain Champagne

► **To cite this version:**

Alain Champagne. Construire à Brouage: un premier état de la question. Migrations, transferts et échanges de part et d'autre de l'Atlantique, histoire et archéologie des XVIe-XVIIe siècles, 133e congrès national des sociétés savantes historiques et scientifiques, 2008, Québec, Canada. pp.17-30. hal-01772081

**HAL Id: hal-01772081**

**<https://hal.science/hal-01772081>**

Submitted on 19 Jun 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Construire à Brouage : un premier état de la question Alain Champagne

L'archéologie moderne est une discipline encore bien jeune en France<sup>1</sup>. En dépit des souhaits formulés lors des bilans et programmations du Conseil national de la recherche archéologique, peu de programmes intègrent le post-médiéval, à l'exception de trois, respectivement les ateliers médiévaux et modernes (archéologie industrielle), l'archéologie navale et villages et terroirs médiévaux et post-médiévaux. A partir du rapport 1990-94, les choses sont clairement plus explicites, mais le programme H19, intitulé le fait urbain, tout en appuyant sur l'importance des projets portant sur des villes aujourd'hui « désurbanisées », ne mentionne pas encore l'archéologie des villes post-médiévales.

Les opérations d'archéologie préventive de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, telles que celles de Lyon ou du Louvre, marquent la véritable prise en compte des niveaux modernes et leur étude. En revanche, les programmes urbains d'envergure couvrant cette période sont plus à rechercher outre Atlantique. Montréal, Louisbourg et Québec offrent une série de publications et d'études sur des zones d'habitats urbains pour la période française sans équivalent en France<sup>2</sup>.

Brouage, port célèbre au Canada comme patrie de Champlain, est sorti de l'ombre en France par la volonté des collectivités territoriales, département en tête, qui ont travaillé à la réhabilitation d'un village tombant en ruine. Si les aspects touristiques et monumentaux ont d'abord pris le dessus, aujourd'hui la question archéologique est pleinement intégrée aux débats. Après une vaine tentative en 2000, sur un projet de caserne avortée de la seconde moitié du 17<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>, il a fallu attendre une intervention d'archéologie programmée en 2003 sur le square Champlain<sup>4</sup>, pour que se mette en place une fouille programmée sur les jardins de la nouvelle maison Champlain inauguré en 2004 (fig. 1).

Fouille et études de spécialistes étant toujours en cour et il sera seulement, pour nous, question de faire un premier point sur les aspects techniques de la construction civile à Brouage à partir des données archéologiques et des textes. En effet, construire à Brouage, c'est aussi contourner un grand nombre de difficultés naturelles liées à un sous sol mouvant. Nous aborderons donc ces contraintes avant de nous pencher sur les choix des principaux matériaux effectués et leur utilisation.

### Brouage : un site à la géographie particulière

Face à la côte nord de l'île d'Oléron, le havre de Brouage est encadré par les estuaires de la Seudre et de la Charente. Installée au milieu des marais qui portent son nom, la citadelle est bordée par un ancien fleuve côtier, jadis nommé « la Brouage », remontant jusqu'à la tour médiévale de Broue sur l'ancienne côte.

---

<sup>1</sup> A ce sujet, cf. dossier « archéologie moderne et contemporaine... », *Les nouvelles de l'archéologie*, n° 96, 2<sup>e</sup> trimestre 2004, p. 5-42.

<sup>2</sup> Par exemple : P.-G. L'Anglais, *Les modes de vie à Québec et à Louisbourg au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle à partir de collections archéologiques* (2 vol.), Québec, 1994 ; M. Moussette, W. Moss, « Québec, ville coloniale et porte atlantique du nouveau monde », *Rêves d'Amérique : regard sur l'archéologie de la Nouvelle-France*, *Archéologique*, collection hors série n° 2, 2008, p. 18-37.

<sup>3</sup> A. Champagne, N. Faucherre, F.-Y. Leblanc, *Brouage : Les Pépinières du Roi, sondages d'évaluations*, 2000, SRA, 26 p. et fig.

<sup>4</sup> K. Robin, *Brouage, square Champlain ; occupation moderne. Rapport de fouilles programmées*, mars-avril 2003, Service départemental d'Archéologie, Conseil Général de la Charente-Maritime, 2004, 255 p. Cette opération fait suite à une expertise de l'INRAP (A. Bolle, V. Mialhe, *Brouage, Charente-Maritime (17), 14 rue Samuel Champlain, Rapport d'évaluation archéologique*, SRA Poitou-Charentes/INRAP-GSO, 2002).

Le secteur est constitué de terrains secondaires (jurassiques et crétacés) et quaternaires. Ces terrains affleurent sous formes d'îles comme celle d'Hiers. Le golfe au centre duquel se situe le port est une large vallée d'effondrement remplie peu à peu de sédiments, de sables et de graviers. La stratification de cet ensemble est souvent perturbée par les divagations des méandres des rivières côtières. Elle s'est lentement constituée avec le temps, probablement accélérée par les aménagements anthropiques, notamment les marais salant base de la réputation et la richesse de la zone au Moyen Âge.

Nous ignorons à quoi ressemblait la zone avant la fondation officielle de Brouage en 1555, fondation qui pourrait n'être que le lotissement d'un secteur déjà occupé et fréquenté<sup>5</sup>. Durant la seconde moitié du 15<sup>e</sup> siècle et la première moitié du 16<sup>e</sup> siècle, l'activité de la zone ne fait aucun doute, mais son organisation et la réalité du port posent un certain nombre de problèmes.

Ainsi que le souligne Claire Lazareth, l'état du sous-sol à l'aplomb de Brouage est impossible à définir avec certitude. Y avait-il un haut fond, un cordon dunaire, ayant servi de point d'ancrage ? Cette hypothèse fait aujourd'hui l'objet d'une recherche par l'intermédiaire d'une prospection géophysique dirigée par un laboratoire de l'université de La Rochelle<sup>6</sup>. Après les premiers essais prometteurs réalisés en 2007, une campagne plus lourde devrait être lancée en 2009 afin d'infirmer ou de confirmer la présence d'un cordon dunaire. La légende veut qu'un dépôt de pierres de lest, déchargées des navires venant charger du sel, ait permis de constituer, au fil des siècles, un socle suffisamment stable pour bâtir la cité.

Les données géophysiques peuvent être comparées aux sources historiques et principalement aux propos des chroniqueurs. Alain, en 1562, précise que « *là près du rivage de la mer, dans un lieu sablonneux* » fut « *apporté une grande quantité de terre, d'énormes rochers, de fumier et de débris*<sup>7</sup>. » Les contraintes liées au sous-sol particulier n'échappent pas aux contemporains et la ville s'édifie sur une véritable décharge de gravas et de débris. Dans son Histoire de France, La Popelinière précise que « *Brouage, autresfois marais & gravier, puis bourgade, & maintenant petite ville & forte, [...] assise sur sable & pays marescageux : et où à grande difficulté se prend fondement pour bastir*<sup>8</sup> ». Les graviers et le sable font parti des éléments supportant la ville mais il est délicat de distinguer la chronologie des apports naturels ou anthropiques. Dans le livre 45, il rapporte que la construction se « *faict à grandes difficulté pour n'y avoir fondement solide & assuré : estant tout ce rivage un marais, lequel par succession de temps avoit esté couvert en cest endroit de sable, cailloux & autres matières que les hurques & autres navires septentrionnaux qui viennent là en grands flottes pour charger du sel, deschargeoient de leurs navires. Tellement que ce lieu semble avoir esté conquis sur l'eau, qui paravant couvroit toute la place* ». Le rôle des dépôts de lest est ici autant mis en avant que les apports de sable provenant du lest des navires marchands. Quelle que soit l'importance des dépôts de pierres de lest, leur présence sur le site ne fait aucun doute.

---

<sup>5</sup> Voir les publications de M. Seguin dont : Brouage au XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, dans M. Augeron et D. Guillemont dir. *ChAMPLAIN ou les portes du Nouveau Monde : cinq siècles d'échanges entre le Centre-Ouest français et l'Amérique du Nord*, Gestes éditions, La Crèche, 2004, p. 27.

<sup>6</sup> Prospection réalisée sous la direction de Vivien Mathé, maître de conférence à l'Université de La Rochelle (UMR6250 ULR-CNRS LIENS (Littoral, Environnement et Sociétés), Bâtiment ILE, Institut du Littoral et de l'Environnement, 2, rue Olympe de Gouges, 17042 La Rochelle). Aidé de Clément Laplaige (étudiant en 1<sup>ère</sup> année de master), ils ont utilisé un conductivimètre EM31 (Geonics) pour mesurer la conductivité électrique le long des courtines du gouvernement et royale.

<sup>7</sup> N. et J. Alain, *De Santonum Regione & Illustrioribus familiis* (En français : La Saintonge et ses familles illustres). Réimpression de l'édition de 1598 de Nicolas et Jean Alain avec traduction, notice et notes de Louis Audiat. Chez P. Chollet, 1889, Bordeaux, 233 p.

<sup>8</sup> H. Lancelot-Voisin, sieur de La Popelinière, *L'histoire de France, enrichie des plus notables occurrences survenues ez provinces & pays voisins, soit en paix, soit en guerre : tant le fait séculier qu'ecclésiastique : depuis l'an 1550 jusqu'à ces temps*, T. 2, 1581, livre 37, fol. 211 v<sup>o</sup>.

Ces apports de matériaux solides ne se limitent pas seulement à la fondation de la ville. En effet, La Popelinière stipule que les premiers habitants eurent à combattre durant les grandes marées d'hivers l'eau qui envahissait rues et maisons<sup>9</sup>. Cette lutte influencera considérablement les aménagements intérieurs de la jeune cité et le choix des matériaux.

#### Construire à Brouage : état de la recherche et méthode

Il convient de rappeler que la fouille à Brouage est soumise à des aléas d'ordre naturels. L'altitude moyenne du site, à peine de quelques mètres au-dessus du niveau de la mer, interdit toute fouille hivernale. Le square Champlain était avant le décapage à l'altitude de 3,5 ou 4 m. NGF<sup>10</sup>. En 2005, lors d'une année particulièrement sèche, il a été possible d'atteindre la côte NGF de 1,3 m. sans pompe, ce qui a été impossible depuis<sup>11</sup>. Cette eau, une plaie pour le quotidien des habitants et la richesse de la cité (via le sel), a aussi permis la conservation des matériaux périssables (bois, cuirs) dans les niveaux les plus profonds, exploités lors de la campagne 2008.

Notre connaissance des conditions de fondation de Brouage est complétée par des études plus poussées sur la construction des remparts. L'enceinte a fait l'objet d'une attention particulière lors de sondages archéologiques, réalisés entre 1994 et 1996, pour alimenter diverses études sur le couronnement des remparts<sup>12</sup>, sur l'origine pétrographique des galets de lest<sup>13</sup> et sur la dendrochronologie des bois supportant les murailles<sup>14</sup>. Ces travaux ont permis de montrer que la reprise complète des remparts effectuée par Richelieu après la chute de La Rochelle en 1628 a été accompagnée de la mise en place d'une fondation de radeau ou de grillage de bois de chêne portée par des pieux<sup>15</sup>.

Si les fortifications ont attiré l'attention des chercheurs, l'habitat civil a été délaissé. Certes, le plan en relief de Brouage, aujourd'hui détruit<sup>16</sup>, mais connu par les photographies du début du 20<sup>e</sup> siècle donne une intéressante vision de la ville et de ses maisons à l'extrême fin du 17<sup>e</sup> siècle. C'est bien insuffisant pour saisir la réalité de la construction civile et son évolution. Ces thèmes font donc l'objet d'une approche conjointe par la fouille et l'étude des archives, notamment notariales, pourtant moyennement bien conservées au regard du rôle joué par le port<sup>17</sup>. C'est à partir de ces données historiques et archéologiques que nous proposons d'aborder l'approche du parcellaire et des matériaux de construction.

#### Le parcellaire

---

<sup>9</sup> *Ibidem*.

<sup>10</sup> NGF ou nivellement général de la France. Il s'agit d'un réseau de repères altimétriques disséminés sur le territoire et géré par l'Institut Géographique National. C'est le réseau de nivellement officiel en France métropolitaine.

<sup>11</sup> A titre indicatif, en 2006 et en 2007, l'eau a bloqué la fouille à la côte 2,3 m.

<sup>12</sup> Ph. Dangles, N. Faucherre, F.-Y. Le Blanc, *Brouage, le couronnement des remparts de la place forte*, Syndicat Mixte pour la Restauration et l'Animation du Site de Brouage, La Rochelle, décembre 1996, 70 p.

<sup>13</sup> C. Lazareth, *Pierres de lest du littoral Poitou-Charentes : granites et larvikites. Pétrologie, géochimie, typologie et provenance géographique. Contraintes sur les voies de commerce maritime anciennes*, Thèse de doctorat de l'université de La Rochelle, 1998, 534 p.

<sup>14</sup> L. Riou, *Dendrochronologie en Poitou-Charentes. Forêts actuelles, monuments médiévaux et fondations sur pilotis au XVII<sup>e</sup> s. (Brouage)*. Thèse de doctorat de l'université de La Rochelle, 2002, XVI-634 p.

<sup>15</sup> N. Fiquet, Fr.-Y. Le Blanc, *Brouage, ville royale et les villages du golfe de Saintonge*, Ed. Patrimoine, Niort, 1997, p. 95-96.

<sup>16</sup> Un fac-similé est visible à la halle aux vivres de Brouage.

<sup>17</sup> Si l'on excepte deux liasses du 16<sup>e</sup> siècle, 49 liasses datées entre 1626 et 1718 (soit sur 92 ans) sont conservées, soit environ une liasse pour deux années, ce qui est très peu pour un port de cette importance. Ensuite, les études disparaissent de Brouage et les actes concernant la ville sont conservés dans les minutes des notaires environnants (Rochefort, Marennnes...).

Brouage est une ville lotie, au plan régulier, comparable à bien des villes neuves, comme les bastides et les castelnaux aquitains. L'urbanisme du 16<sup>e</sup> siècle suit cette organisation rationnelle de l'espace. A l'origine, il ne s'agit pas d'une place forte, comme Vitry-le-François dont la construction n'est décidée que 10 ans avant Brouage, ni d'une ville résidence, comme Richelieu, édifiée à partir de 1630, mais d'un port. Cependant, à la différence des ports royaux destinés à abriter un havre favorable ou un arsenal, Brouage naît d'une volonté de profiter d'un lieu de rencontre ancestral entre les producteurs de sel saintongeais et les marins nordiques venus chercher « l'or blanc » sur les côtes charentaises.

Jacques de Pons, seigneur d'Hiers et Mirambeau, apparaît comme l'instigateur principal de cette naissance, mais aucun élément n'éclaire les choix d'urbanisme réalisés. Les documents du 16<sup>e</sup> siècle confirment cependant une organisation régulière, quelque peu monotone. Une place centrale et un alignement des maisons sur rue donnent une image de ville parfaite aux voyageurs de passage<sup>18</sup> : Thomas Platter s'en extasie à la fin du 16<sup>e</sup> siècle<sup>19</sup>. Il y a dans une ville neuve des possibilités d'ordre que l'inertie des villes anciennes interdit.

Des îlots de 100 pieds de profondeur et d'une longueur variable constituent un damier régulier. Des parcelles de 25 pieds de largeurs sont installées en échange d'une rente annuelle de 50 sols. La localisation de la place et ses dimensions sont proportionnelles aux moyens du postulant, ainsi des demies place sont aussi disponibles.

L'approche du parcellaire sur la zone de fouille a permis de retrouver ce module en différents points. Le square Champlain est installé sur une parcelle traversante, donnant sur la rue Champlain (ancienne rue Teigneuse ou des Trois-Vierges) et sur la rue Pousse-Ménil (ancienne rue Boivin ou de l'Arsenal). Elle permet donc d'appréhender le cœur d'un îlot sur une largeur variant de 31 à 22 m environ (fig. 2). Le module de 25 pieds, soit environ 8 mètres se retrouve par exemple dans une grande cour (n° 5) appartenant à une maison donnant sur la rue Pousse-Ménile (7,2 m de largeur sans les murs) ainsi qu'à deux pièces (salle 4' et 7') donnant sur la rue Champlain poursuivi par des cours (n° 10), dont l'une accueille une forge (6,8 m de largeur sans les murs). Les différences de mesure constatées correspondent à la position des murs et des clôtures. Il existe dans les textes des murs construits en pierre ou en terre et des cloisons de planches. Leur épaisseur ne joue évidemment pas de la même manière sur les dimensions des espaces à vivre. Les parois de planches découvertes ne font que quelques centimètres d'épaisseur, quand la majorité des murs en pierre mesure entre 60 et 70 cm de largeur. Les murs peuvent être mitoyens, chaque parcelle perd alors l'équivalent de 70 cm de largeur. C'est ainsi le cas du mur séparant les maisons de la fille de Gaspard Vieuille et de d'Henriette Magnan en 1680, dont la muraille est qualifiée de commune<sup>20</sup>. D'autres documents notariés indiquent clairement qu'un mur peut appartenir à un seul des voisins, ou qu'il sera à construire sur son terrain. En 1660, Jean Berthier, achète à Marie Richard une partie d'un chai<sup>21</sup>. Il se voit contraint d'édifier un mur de clôture sur ses fonds, pour séparer son acquisition de la partie de chai appartenant à Marie Richard. Le propriétaire peut alors perdre jusqu'à une largeur de 1,4 m sur une parcelle à de 7 à 8 m, ce qui est considérable. Avec le temps, il semble que les clôtures de planches (comme les murs de terre) disparaissent, laissant la place aux murs plus ou moins bien maçonnés que nous retrouvons majoritairement.

Les nombreux actes de ventes conservées chez les notaires permettent de retrouver trace des maisons mesurant encore 25 pieds ou des pièces correspondant à un demi module. Les petits habitats échangés sont représentatifs d'un habitat morcelé constitué d'une pièce à vivre, nommée chambre, accompagnée d'une cour (dite basse-cour chez les notaires brouageais) ou

---

<sup>18</sup> La Popelinière, *op. cit.*

<sup>19</sup> E. Le Roy Ladurie, *Le voyage de Thomas Platter, 1595-1599 : le siècle des Platter II*, Paris, 2000, 702 p.

<sup>20</sup> Archives départementales de la Charente-Maritime, 3E 20/36, 02/01/1680.

<sup>21</sup> *Id.*, 3E 20/30, 14/04/1660.

d'un jardin. Les deux chambres acquises par Nicolas Ligné mesurant respectivement 13 et 17 pieds de largeur en sont un bon exemple<sup>22</sup>. Dans ce cas, histoire et archéologie s'accordent.

#### Les matériaux périssables

Les fouilles du square Champlain sont localisées à côté de l'ancien logis du gouverneur de la ville. La proximité du port a favorisé l'urbanisation rapide de cette zone. Effectivement, le premier plan de Brouage, conservé à Londres et daté de la seconde moitié du 16<sup>e</sup> siècle, montre des constructions groupées au nord et à l'est de l'enceinte alors que des zones marécageuses et peu loties s'étendent au sud et à l'ouest<sup>23</sup>.

La construction en bois est attestée à Brouage. Les niveaux les plus bas, qui sont aussi les moins bien connus, ont révélés des effets de parois sous des murs maçonnés : un effet de parois est une très nette rupture verticale de la stratigraphie qui n'est pas un creusement. Il témoigne de la présence d'une cloison ou d'un ancien mur en matériau périssable (bois, torchis ?), aujourd'hui disparus. Les murs maçonnés, postérieurs, sont visiblement installés exactement au même endroit, mais leurs fondations sont moins profondes que celles des premières structures disparues. Un mur en matériaux périssables a pu être repéré grâce à son enduit blanc encore conservé. Il s'agit d'un enduit posé sur deux couches successives de mortier de préparation, un rosé et blanc cassé. L'enduit délimite aujourd'hui deux zones comprenant chacune des remblais niveaux différents, et il témoigne surtout de son utilisation (intérieur ou extérieur) sur des murs ou cloisons en matériaux périssables.

Ils servent à la confection de murs porteurs et de cloisons ou de structures légères.

Les fondations des murs porteurs sont mal connues. Le plus souvent ils sont posés dans une tranchée étroite peu profonde et reposent sur des remblais. La fondation est un solin, c'est-à-dire un soubassement formé d'un lit de pierre. Il se distingue parfaitement des autres murs grâce à plusieurs éléments distinctifs : tout d'abord, le module anormalement gros des blocs utilisés. Ces derniers sont autant des calcaires locaux que des pierres de lest métamorphiques, ce qui témoigne de l'absence de spécialisation accordée à l'un ou l'autre. Aucun véritable parement n'est visible et l'assise n'est pas vraiment réglée. Ensuite, la largeur de ce solin de fondation est aussi légèrement supérieure à celle des murs encore conservés (80 cm au lieu de 45 à 65 cm). Enfin, cette base est montée sans liant, voire à la terre, mais elle a disparu. Aucune trace de mortier n'y a été repérée, alors qu'il est employé dans toute la construction, même si son état de conservation est parfois lamentable. Ce solin permet d'accueillir une construction en matériaux périssables et de la protéger des remontées d'humidité. Il s'agit d'une technique fréquente en France et au Canada (site de Cartier-Roberval, en 1541-43<sup>24</sup>).

L'existence de murets légers ou de cloisons intérieures, ne nécessitant pas de fondations, est attestée. Ils sont constitués d'un lit de briques, liées au mortier, sur lequel venaient s'installer des planches de bois, formant les murs. Leur trace est conservée dans le mortier liant les briques, mais leur mode d'assemblage est inconnu. L'empreinte des poteaux corniers (angles) est visible dans le parement des murs sur lesquels ils s'appuient. Il s'agit probablement d'appentis ou de toits, qui peuvent accueillir d'après les actes notariés latrines, citernes, écuries et poulaillers<sup>25</sup>. Souvent installés dans les cours intérieures et les jardins, ils

---

<sup>22</sup> *Id.*, 3E 20/29, 27/07/1657.

<sup>23</sup> *Op. cit.*, p. 76, Plan du Record office de 1570.

<sup>24</sup> Cf. communication présentée lors de ce colloque. Des informations complémentaires sont en ligne : <http://www.cartier-roberval.gouv.qc.ca/>

<sup>25</sup> Par exemple une basse-cour avec puits (Archives départementales de la Charente-Maritime, 3E 20/441, 10/11/1737), un jardin avec puits et latrines (*idem*, 3E 61/269, 10/08/1740), une cour avec poulailler (*idem*, 3E 61/283, 13/05/1759).

sont fréquents dans la ville moderne. L'archéologie et les textes en témoignent à Québec et Lyon ; ils abritent latrines, poulaillers, soues, petites étables, remises<sup>26</sup>...

Le bois, principalement des résineux<sup>27</sup>, est donc présent dans la construction à Brouage, en dehors des charpentes. Dans l'état actuel de nos connaissances, il paraît plus employé dans les périodes anciennes du site (16-17<sup>e</sup> siècle ?) que récente (18<sup>e</sup> siècles) pour la construction des maisons. En revanche, il demeure d'un usage classique pour les appentis et autres toits de jardin, et pour la construction de puits.

### La pierre

Pour qui à la chance de se promener dans les rues de Brouage aujourd'hui, la pierre est l'unique matériau visible. Elle domine dans l'architecture traditionnelle des marais charentais, en remplacement de la terre, matériau traditionnel des marais atlantiques. Deux types de pierres sont aujourd'hui présentes dans les vestiges du square : des calcaires et des pierres de lest.

Ces dernières sont des roches métamorphiques et donc, géologiquement, des éléments exogènes<sup>28</sup>. Il s'agit principalement de granits venant d'Europe du nord. Certains proviennent de Norvège (larvikites) alors que d'autres sont originaires de Cornouailles et Irlande du Nord. Elles se présentent sous forme de galets lissés, de plaques (pour les schistes) ou de moellons. Les murs de la ville associent donc à la fois des roches locales et ces pierres de lest (noire, rouge, verte), arrivés avec les bateaux d'Europe du nord, faisant des murs de la ville une véritable mosaïque colorée. Leur présence, repérée depuis longtemps, a alimenté la légende de l'île de pierres qui aurait servi de fondation à la ville.

L'autre groupe de roches est constitué de calcaires d'origine locale. En l'absence d'analyse géologique, les archives permettent d'appréhender leur provenance. Un certain nombre actes notariés (achats et ventes, prix fait) mentionnent l'origine de quelques pierres acheminées à Brouage. En 1632, Pierre Fillastre, marchand de Melle<sup>29</sup>, livre pour plus de 4057 livres tournois de pierre de Saint-Mesme<sup>30</sup>. Au 18<sup>e</sup> siècle, les carrières de Beaugeay et de Saint-Savinien sont mentionnées dans l'inventaire après décès du marchand Pierre Daviaud<sup>31</sup>. Les carrières de proximité, comme celles de Beaugeay (à 6 km au nord à vol d'oiseau) fournissent probablement des moellons, alors que celles, de Saint-Savinien, éloignées de 30 km, alimentent en pierre de taille.

Comment ces pierres sont-elles employées dans la construction brouageaise ? Avons-nous des usages bien définis ? Les éléments de réponses que nous fournissons sont susceptibles d'être modifiés ou affinés par la poursuite du programme, mais quelques pistes sont déjà perceptibles.

Les pierres de lest sont principalement utilisées comme moellons pour l'édification des murs, mais leur forme très irrégulière ne se prête pas au montage d'assises régulières. Les fondations des premières maisons donnant sur la rue Champlain utilisent principalement les

---

<sup>26</sup> R. Côté, M. Savard, S. Saint-Pierre, F. Dubé, *Portrait du site et de l'habitat de Place-Royale sous le régime français : synthèse*, Collection patrimoines, Publications du Québec, Québec, 1992, p. 215-245 ; *Lyon, les dessous de la presque île : Bourse-République-Célestins-Terreaux, site Lyon Parc Auto*, C. Arlaud dir., Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes, n° 20, Lyon, 2000, p. 231-235.

<sup>27</sup> Lors de la campagne 2008, des bois ont été retrouvés et son encore en analyse. Les premières indications semblent montrer un usage massif des résineux (pin sylvestre notamment, qui est importé), aux dépens du chêne. Cette tendance reste à confirmer par l'analyse complète des bois aux mains de Nima Saedlou (laboratoire de paléobotanique et paléoécologie, UMR 5143).

<sup>28</sup> Pour cette partie cf. Lazareth C., *op. cit.*

<sup>29</sup> Petite ville du sud-ouest du département des Deux-Sèvres, à environ 45 km de Brouage.

<sup>30</sup> Archives départementales de la Charente-Maritime, 3E 3106, 17 février 1632. Je tiens à remercier Mme Nicole Bougrier, amatrice très éclairée, dont les dépouillements ont nourris cette partie. Saint-Même-les-Carières (Charente), entre Jarnac et Châteauneuf à 80 km de Brouage.

<sup>31</sup> *idem*, 3E 61/271, 12-13/03/1742.

pierres de lest. Les plus gros éléments sont mis en boutisse parpaing formant chaînage : leurs deux extrémités sont visibles dans le parement. Ces fondations sont plus larges d'une vingtaine de centimètres en moyenne que le mur qu'elles supportent. Quand la forme des pierres de lest s'y prête, elles sont aussi employé pour les sols des cheminées, associé à des briques, dans au moins trois cas sur dix ou à rehausser les âtres. Leur taille est délicate, aussi les maçons locaux ont-ils préféré les calcaires locaux qu'ils connaissent bien.

Ces calcaires sont utilisés en pierres de taille ou moellons. Posés conjointement aux pierres de lest, ils sont le matériau dominant dans la construction. Très inégalement équarris, ils devaient être peu visibles puisque les murs étaient enduits. L'association de ces matériaux prend une allure toute spéciale dans un mur de clôture, axé nord-sud. Sur une fondation de pierre de lest non débordante, le parement, conservé sur deux assises, suit un montage particulier. Sa face ouest est uniquement constituée de pierres de lest, alors que l'est est monté de blocs calcaires. Il n'y a, pour le moment, aucune explication à ce choix surprenant et unique. Entre ces parements, le blocage comprend autant de petits galets que de petites pierres calcaires de quelques centimètres de diamètre. Le tout est lié avec de chaux ou de terre comme dans l'architecture traditionnelle charentaise<sup>32</sup>.

Les calcaires sont aussi présents sous forme de pierres de taille. Ces beaux blocs sont utilisés dans des parties architectoniquement importantes : les piédroits des ouvertures (portes et fenêtres), mais aussi en chaînage dans les angles de certains murs. Les plus vieilles maisons brouageaises conservées en élévation témoignent aussi de leur présence dans les parties hautes (corniches, bandeaux). Ils se retrouvent en piédroits de cheminées et en dalles pour le sol des âtres (4 cheminées sur 10 dans la fouille du square Champlain).

#### Trouver et choisir des matériaux à Brouage

Comme sur de très nombreux chantiers médiévaux<sup>33</sup>, la récupération est une des premières sources d'approvisionnement en matériaux de construction à l'époque moderne. Elle complète à moindre coût les approvisionnements extérieurs. Au 18<sup>e</sup> siècle, alors que la ville se dépeuple lentement, mais inexorablement, les mentions de bâtiments en ruine faisant l'objet de transaction se multiplient. Les maisons en mauvais état, très dégradées ou délaissées pour reprendre le vocabulaire des notaires, sont au nombre de 13 entre 1725 et 1746 contre 1 pour la fin du 17<sup>e</sup> siècle<sup>34</sup>. Le vocabulaire peut, ici, encore prêter un peu à confusion, même si l'on sent que derrière le terme « très dégradé », il y a plus qu'un simple manque d'entretien. En revanche, les ventes de bâtiments en ruines ne laissent aucun sur la réalité de leur état. Deux seulement sont conservées pour la fin du 17<sup>e</sup> siècle, contre cinq entre 1727 et 1738<sup>35</sup>. L'avis des notaires est sans ambiguïté, mieux vaut démolir ce qu'il reste pour éviter aux matériaux encore en place de dépérir un peu plus<sup>36</sup>. A la fin de la période, nous voyons même apparaître des emplacements de maisons, clos de murailles. Il s'agit

---

<sup>32</sup> S. Jean, *L'architecture rurale française. Corpus des genres, des types et des variantes. Poitou, pays charentais*. Berger-Levrault, Paris, 1981, p. 32-33.

<sup>33</sup> Un exemple parmi tant d'autres en Provence, dans P. Bernardi, *Métiers du bâtiment et techniques de construction à Aix-en-Provence à la fin de l'époque gothique (1400-1550)*, Publication de l'université de Provence, 1995, p. 197, ou plus localement dans A. Champagne, *Tailles, paroissiens et patrons : l'argent des chantiers paroissiaux poitevins au XV<sup>e</sup> siècle*, dans *Le financement de la construction (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.)*. Colloque de Vincennes (2002) (à paraître).

<sup>34</sup> Il s'agit de sondages et non de dépouillements exhaustifs. Par exemple : Archives départementales de la Charente-Maritime, 3E 20/460, 05/09/1725 ; 3E 61/264, 20/07/1735 ; 3E 61/271, 20/02/1742. *idem*, 3E 20/40, 20/01/1689.

<sup>35</sup> Par exemple : *idem*, 3E 20/37, 05/12/1682 ; 3E 20/43, 19/05/1698 ; 3E 61/262, 25/05/1733.

<sup>36</sup> *idem*, 3E 20/242, 20/11/1737.



probablement de murs de maisons transformés en murs de parcelles après la destruction de l'habitation<sup>37</sup>. Il existe un commerce de ces matériaux qui peut aisément se comprendre.

Par sa position au cœur des marais, au milieu de terrains instables et difficiles d'accès, Brouage concentre de nombreux obstacles à la construction. Le transport des matériaux est le plus contraignant et le site ne fournit rien, sinon de la terre. Tout doit être importé. Il faut faire venir par chariot, dans le dédale des chemins zigzaguant entre les marais salants ou par navire, le bois, la pierre, la chaux et les tuiles. Alors pourquoi ne pas utiliser ce que les ruines fournissent. Il s'agit d'une pratique répandue et rencontrée, et ce, même sur les chantiers royaux. En 1689, les entrepreneurs ayant reçu le marché de construction des casernes de la parcelle dite de la Pépinière du Roi, se servent des pierres des murs des maisons rasées pour le projet<sup>38</sup>. Les sondages archéologiques ont confirmé la récupération des murs des maisons, sans pour autant aller jusqu'aux fondations<sup>39</sup>. Les tranchées de récupération des murs sont simplement comblées des déchets inutilisables. Dans le même ordre d'idée, en 1635, les bois provenant de la démolition de la citadelle de Saint-Martin-de-Ré sont acheminés à Brouage et au fort de La Prée pour les chantiers des fortifications<sup>40</sup>. L'origine des bois neufs est globalement inconnue : un seul acte mentionne du bois d'œuvre provenant de Touchelongue, un lieu-dit de la proche commune de Marennes<sup>41</sup>. L'étude des bois trouvés en fouille nous fournira de nouveaux éléments sur les essences utilisées et importées.

Bien qu'il soit encore difficile de suivre une évolution des modes de construction, certains points peuvent d'ores et déjà être avancés. Ainsi, le bois, probablement plus employé dans la construction civile du début de l'occupation du site, recule face à la pierre. Ce mouvement est inéluctable, si l'on excepte les aménagements intérieurs et les charpentes. La construction à Brouage suit donc rapidement l'évolution et les modes connues ailleurs dans le royaume. Si le bois est prohibé depuis longtemps par la coutume de Paris, il faut attendre un édit d'Henri IV en 1607 pour que l'application soit réelle. Cette évolution est à nuancer en fonction des régions ; la pierre semblait déjà dominer la construction dans le Midi alors qu'à Rouen, la mutation ne prend place qu'au 18<sup>e</sup> siècle<sup>42</sup>. Si les motivations royales sont sécuritaires, la conquête progressive est plus liée à des considérations économiques, le prix du bois augmente avec la concurrence de la charpenterie de marine, et psychologiques avec le prestige de la pierre dans le modèle parisien.

#### Les autres matériaux

Face aux deux matériaux principaux, le fer, le verre, le sable et la chaux pour le mortier, les terres cuites et les ardoises font figure de parent pauvre. Dans la plupart des cas, nous n'avons aujourd'hui aucune information sur l'origine de ces matériaux.

Signalons que des terres cuites architecturales proviennent de la région bordelaise et plus exactement du libournais et arrivent par mer au 16<sup>e</sup> siècle<sup>43</sup>. Il ne semble pas s'agir d'un mouvement secondaire. Cet axe est surprenant dans la mesure où les ateliers de tuiliers de la région de Saintes (autour d'Ecoveux) sont plus proches du port de Brouage. Toutefois, les exportations girondines de briques et tuiles s'étendent jusqu'à La Rochelle ou Saint-Martin-

---

<sup>37</sup> *idem*, 3E 61/285, 13/04/1761.

<sup>38</sup> *idem*, 3E 20/40, 16/10/1689.

<sup>39</sup> A. Champagne, N. Faucherre, F.-Y. Leblanc, *op. cit.*, p. 13, 15 et 20.

<sup>40</sup> *idem*, 3E 20/22, 9/06/1635. Le fort de la Prée est une fortification de l'île de Ré, commune de la Flotte-en-Ré.

<sup>41</sup> *idem*, 3E 20/40, 16/06/1689.

<sup>42</sup> E. Le Roy Ladurie dir., *Histoire de la France urbaine, t. 3, la ville classique de la Renaissance aux Révolutions*, Paris, 1981, p. 141-142.

<sup>43</sup> M. Seguin, *Histoire de l'Aunis et de la Saintonge*, J. Glénisson dir., 3 : *le début des Temps Modernes, 1480-1610*, Geste édition, 2005, n. 48, p. 115 ; Archives départementales de la Gironde, 3E 1142, 05/11/1567.

de-Ré à la même période<sup>44</sup>, preuve de la puissance des marchands bordelais à cette époque. La tuile semble avoir été utilisée rapidement à Brouage. Les mentions d'achats aux marchands libournais suivent de peu la création officielle de la ville. Certains actes (peu nombreux) précisent d'ailleurs que les maisons sont « tuilées<sup>45</sup> ». Le terrain confirme cet emploi dès les niveaux les plus anciens.

Il n'est pas impossible que les roseaux aient été employés pour les couvertures, bien que nous n'en ayons pas de traces textuelle et archéologique. En revanche, l'ardoise l'a bien été. En 1759, la propriété d'Alexis Métreau, situé à proximité des remparts, comprend un cabinet couvert d'ardoise avec balustrade en pierre dans le jardin<sup>46</sup>. L'ardoise est, comme la tuile rarement mentionnée. Dès le XV<sup>e</sup> siècle, ce matériau est considéré, dans un pays qui n'en produit pas, comme signe de richesse. Il couvre alors les tours des enceintes urbaines, les églises ou seulement leur clocher, les maisons-fortes, châteaux et autres bâtiments symboles de pouvoir<sup>47</sup>. Cet aspect prestigieux colle parfaitement au procès-verbal de visite de la maison Métreau : nous y trouvons au hasard des fenêtres à croisées, escalier en pierre, quatre chambres hautes, une citerne qui fourni de l'eau à une pompe en plomb, ensemble démontrant l'aisance du propriétaire. Le niveau de destruction d'une cour de la fouille du square Champlain a aussi fourni son lot d'ardoise, la plupart très fragmentées, mais bien posées à plat, parfois sur une épaisseur de plus de 10 cm, traces d'un probable toiture effondré sur place.

Nous disposons encore de trop peu d'informations sur l'emploi des autres matériaux (métaux, verre) dans la construction brouageaise pour les traiter dans le cadre de court exposé.

Depuis maintenant trois campagnes, le site moderne du square Champlain fait l'objet d'une fouille programmée, cas encore trop rare en France. En effet, l'archéologie de la période moderne existe surtout grâce à l'archéologie préventive, même si les mentalités évoluent. Le port envasé de Brouage offre un terrain tout à fait exceptionnel pour mener ce type d'étude puisque après sa période de gloire, la ville connaît une rapide désaffection pour se vider de sa population. De fait, les maisons tombent en ruine et laissent place à des jardins, qu'une réurbanisation récente tend à faire disparaître. Les nombreuses parcelles encore libres d'emprise n'ont ainsi jamais été abîmées par de quelconques aménagements, les niveaux archéologiques sont donc intacts, chose relativement rare dans les villes modernes aujourd'hui densément peuplées.

Par ailleurs, un fonds d'archive, encore peu exploité, permet d'envisager de comparer les données textuelles aux données archéologiques. Les questions sont nombreuses tant sur la vie quotidienne dans un port moderne que sur les liens avec le nouveau monde et leur éventuel impact sur la culture matérielle. Celles que nous avons choisi de présenter ici touchent aux conditions d'installation et de construction dans la ville. Sur un site aux conditions naturelles difficiles et ne fournissant aucun matériau, bâtir s'avère compliqué. Pourtant, les importations de pierre, de bois et autres matériaux du continent finissent par faire de Brouage une ville proche des autres villes modernes. L'utilisation des pierres de lest dans la construction est la spécificité locale qui permet quelques économies. Bois, terre et pierre sont utilisés

---

<sup>44</sup> Archives départementales de la Charente-Maritime, 3E 2033. En 1548, ce sont 6000 tuiles qui sont achetées à un marchand de Libourne (Je remercie M. Seguin de m'avoir signaler ce document).

<sup>45</sup> Archives départementales de la Charente-Maritime, 3E 20/28, 14/10/1655.

<sup>46</sup> *Idem*, 3E 61/283, 13/05/1759.

<sup>47</sup> Pour les maisons-fortes : A. Champagne, Une reconstruction au XV<sup>e</sup> siècle en Poitou : financement et approvisionnement en matériaux du chantier de Vasles, *Aquitania*, XV, 1997-1998, p. 298. Un exemple d'église rurale à Vallans (Deux-Sèvres) : Archives départementales des Deux-Sèvres, J 2085 (comptes de 1459-1462).

conjointement, à l'image de la construction vernaculaire locale, mais les moyens financiers engendrés par le commerce du sel permettent une pétrification urbaine semble-t-il assez rapide. Cette pierre témoigne de la similitude que les codes d'ostentation des élites brouageaises sont les mêmes que dans les autres villes de la région. L'ardoise et la pierre magnifient la réussite des commerçants. Quant aux questions plus pointues d'organisation des chantiers de cette ville et de réseaux d'approvisionnement en matières premières, questions qui nourrissent toute une dynamique historique pour le Moyen Age, elles restent ouvertes et à traiter pour Brouage et plus généralement pour la période moderne où la thématique ne connaît pas un grand succès.

#### Bibliographie :

Alain Nicolas et Jean, *De Santonum Regione & Illustrioribus familiis*, Réimpression de l'édition de 1598 avec traduction, notice et notes de Louis Audiat. Chez P. Chollet, 1889, Bordeaux, 233 pp.

Bardet Jean-Pierre, Chaunu Pierre, Désert Gabriel, Gouhier Pierre, Neveux Hugues, *Le bâtiment, enquête d'histoire économique XIV-XIX<sup>e</sup> siècle, I, "Les maisons rurales et urbaines dans la France traditionnelle"*, Paris, 1971, 544 p.

Bernardi Philippe, *Métiers du bâtiment et techniques de construction à Aix-en-Provence à la fin de l'époque gothique (1400-1550)*, Publication de l'université de Provence, 1995, 604 p.

Champagne Alain, Une reconstruction au XV<sup>e</sup> siècle en Poitou : financement et approvisionnement en matériaux du chantier de Vasles, *Aquitania*, XV, 1997-1998, p. 287-307.

- Tailles, paroissiens et patrons : l'argent des chantiers paroissiaux poitevins au XV<sup>e</sup> siècle, dans *Le financement de la construction (XIII-XVI<sup>e</sup> s.)*. Colloque de Vincennes (2002) (à paraître).

Champagne Alain, Faucherre Nicolas, Leblanc François-Yves, *Brouage : Les Pépinières du Roi, sondages d'évaluations*, 2000, SRA, 26 p. et fig.

Côté Robert, Savard Mario, Saint-Pierre Serge, Dubé Françoise, *Portrait du site et de l'habitat de Place-Royale sous le régime français : synthèse*, Collection patrimoines, Publications du Québec, Québec, 1992, 252 p.

Fiquet Nathalie, Le Blanc François-Yves, *Brouage, ville royale et les villages du golfe de Saintonge*, Ed. Patrimoine, Niort, 1997, 148 p.

Jean Suzanne, *L'architecture rurale française. Corpus des genres, des types et des variantes. Poitou, pays charentais*. Berget-Levreault, Paris, 1981, 297 p.

Lazareth Claire, *Pierres de lest du littoral Poitou-Charentes : granits et larvikites. Pétrologie, géochimie, typologie et provenance géographique. Contraintes sur les voies de commerce maritime anciennes*, Thèse de doctorat de l'université de La Rochelle, 1998, 534 p.

Lancelot-Voisin Henri, sieur de La Popelinière, *L'histoire de France, enrichie des plus notables occurrences survenues ez provinces & pays voisins, soit en paix, soit en guerre : tant le fait séculier qu'ecclésiastique : depuis l'an 1550 jusqu'à ces temps*, T. 2, 1581, 198 fol.

Le Roy Ladurie Emmanuel dir., *Histoire de la France urbaine, t. 3, la ville classique de la Renaissance aux Révolutions*, Paris, 1981, 653 p.

Le Roy Ladurie Emmanuel, *Le voyage de Thomas Platter, 1595-1599 : le siècle des Platter II*, Paris, 2000, 702 p.

*Lyon, les dessous de la presqu'île : Bourse-République-Célestins-Terreaux, site Lyon Parc Auto*, Arlaud Claire dir., Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes, n° 20, Lyon, 2000, 279 p.

Riou Ludovic, *Dendrochronologie en Poitou-Charentes. Forêts actuelles, monuments médiévaux et fondations sur pilotis au XVII<sup>e</sup> s. (Brouage)*. Thèse de doctorat de l'université de La Rochelle, 2002, XVI-634 p.

Seguin Marc, *Histoire de l'Aunis et de la Saintonge*, Glénisson Jean dir., 3 : *le début des Temps Modernes, 1480-1610*, Geste édition, 2005, 428 p.

Vigé Eliane et Jimmy, *Brouage, ville d'histoire et place forte, vol. 1 et Brouage, capitale du sel et patrie de Champlain, vol. 2*, Saint-Jean-d'Angély, Bourdessoules, 1989-1990, 353-357 p.

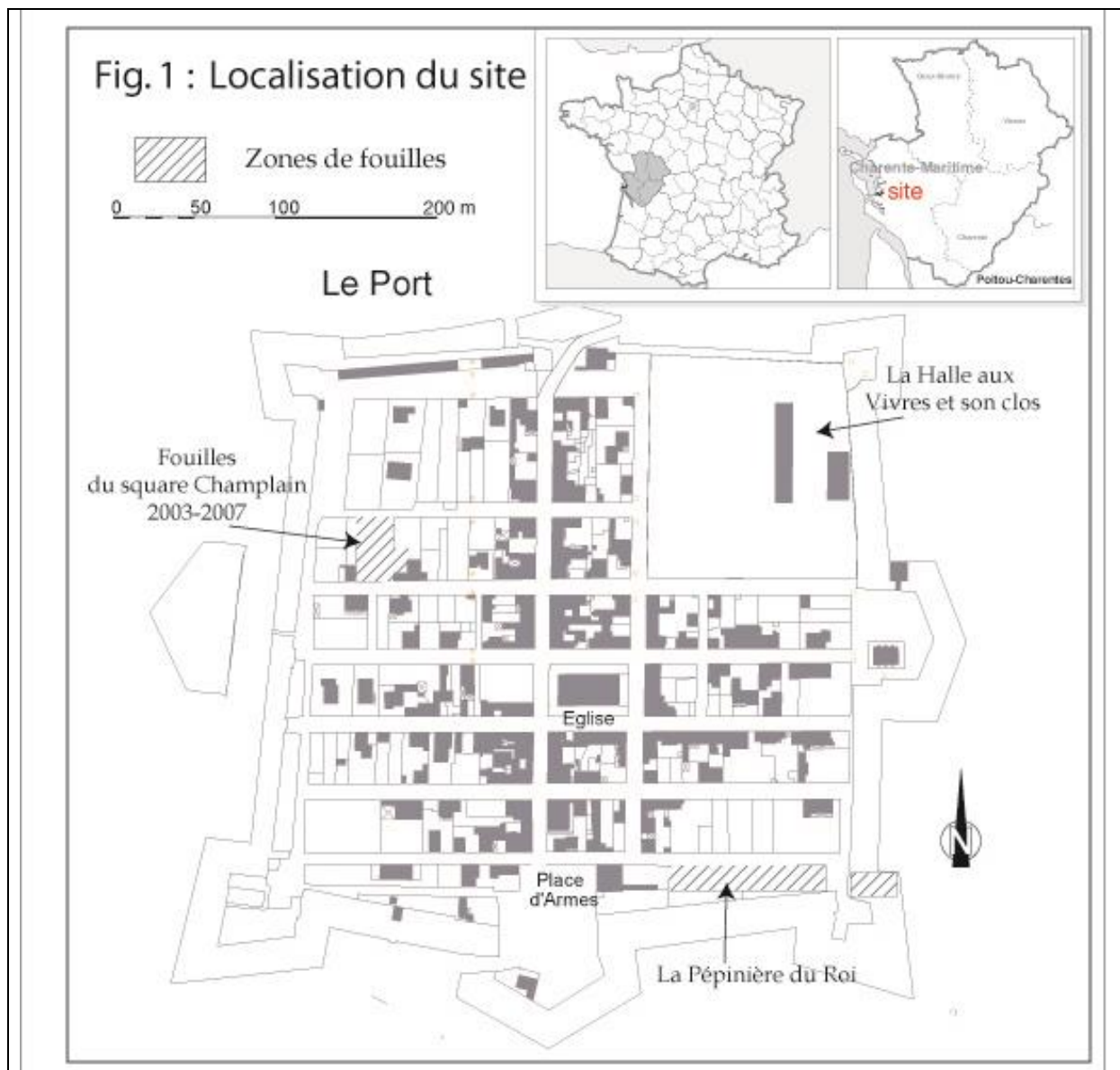


Fig. 1 : localisation du site

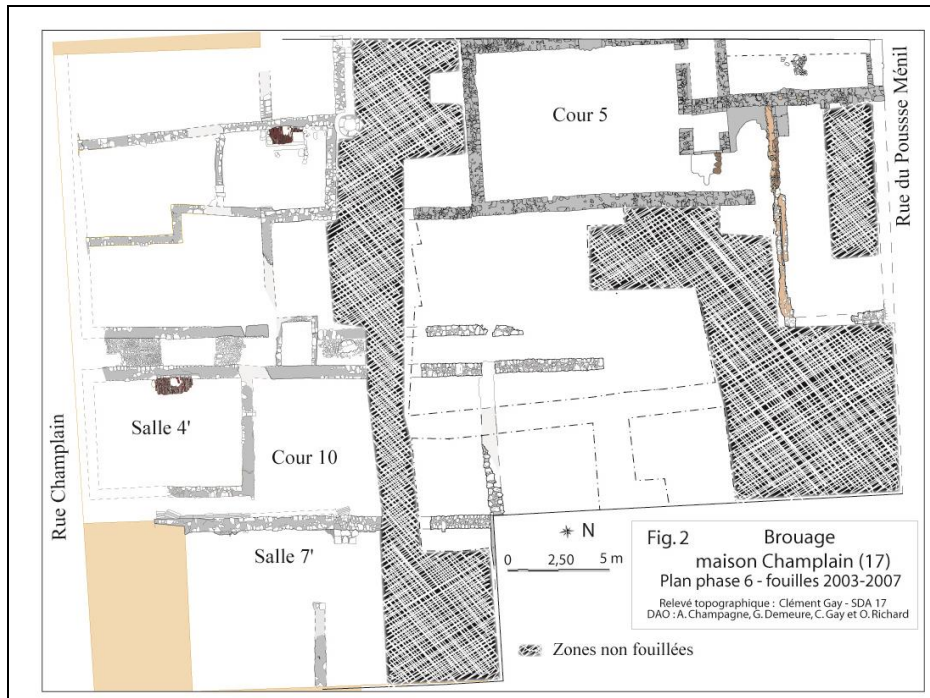


Fig. 2 : plan général, phases 6 : fouille 2003-2007